

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022

PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Nicole POUVEREL, Maire (Présidente de séance)**, Jean-Claude REYNAUD, Julie DALMON, Arnaud VOUJOUR, Elisabeth MOREL, Frédéric GERAUDIE, Denis BARON, Sophie CROUZEVIALLE, Marie GOLFIER

EXCUSÉS :

ABSENTS : Christophe MECKES, Danièle GOUT et Séverine SEIGLE

Monsieur Jean-Pierre POMMEPUY donne pouvoir à Madame Marie GOLFIER
Madame Marielle ROULET donne pouvoir à Monsieur Frédéric GERAUDIE
Monsieur Loïc JARRIGE donne pouvoir à Madame Julie DALMON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : Arnaud VOUJOUR

Il est demandé de rajouter sur le dernier compte rendu du conseil municipal la précision suivante : A l'initiative de Monsieur Paufique, représentant de l'entreprise Sylab, il a été attribué 45 000€ pour la reconstruction de l'Eglise sur les 90 000 € de la vente des parcelles des Rebières. Cette condition a été entérinée par le Conseil d'administration de l'entreprise et notariée.

1 – Achat de matériel de restauration :

Madame le Maire propose de racheter le matériel du cadran solaire pour le mettre à disposition du repreneur. Le montant fixé est de 15 000€. *Unanimité*

2 – Demande de subvention exceptionnelle La Saumonée voutezacoise :

L'association a demandé une subvention exceptionnelle de 248€ afin de pouvoir l'aider à financer l'alevinage en truites sur la Loyre. *Unanimité*

3 – Demande subvention – Tour du Limousin :

La 55^{ème} édition du Tour du Limousin passe sur Voutezac le 18 août 2022. Il est prévu qu'une compétition de « Côte du meilleur grimpeur » à Vertougit. Pour l'organisation de cette manifestation, l'association Tour du Limousin Organisation sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€. *Unanimité*

4 - Achat de parcelles de terrain :

Madame le Maire explique que des nuisances de poussière sont régulièrement évoquées concernant la carrière de Ceyrat. Après avoir rencontré les responsables de la carrière, il est proposé de mettre en place un bac de décantation afin de récupérer et traiter les eaux de pluies. Cette installation sera mise en place et entretenue par la carrière.
3 parcelles pourraient être achetées. Les propriétaires ont été contactés et sont d'accord pour les vendre à la commune. Le prix fixé est de 2,5€ le mètre.

Il s'agit des parcelles suivantes :

- Section AC n°87 et appartenant à Monsieur Claude BARDON. Le prix proposé est arrondi à 500€
- Section AC n°86 et appartenant à Monsieur Jean-Paul SAZARIN. Le prix proposé est arrondi à 600€
- Section AC n°88 et appartenant à Monsieur Christian FAVART. Le prix proposé est arrondi à 300€

Unanimité

5 – Restaurant – Signature d'un bail :

Madame le Maire informe le conseil municipal que Monsieur MARQUES est intéressé pour la reprise du restaurant, il habite Allassac.

Afin de concrétiser ce projet, il est nécessaire de rédiger le bail chez Maître Letranouez.

Unanimité

6 – Demande participation financière pour séjour culturel :

Le collège de Lubersac demande une participation pour un séjour culturel au Futuroscope car un enfant de Voutezac est concerné. Le conseil municipal refuse octroyer cette aide.

7 – Participation aux commissions SEBB

Trois élus sont désignés pour participer à trois commissions :

Monsieur REYNAUD pour la commission Activités économiques, tourisme, emploi et formation

Madame POULVEREL pour la commission Habitat, grands équipements et services

Monsieur GERAUDIE pour la commission Mobilités, transports et infrastructures

Unanimité

Questions diverses :

Un devis pour des livres scolaires a été transmis pour un montant de 305€. Accord